

Des ex-colistiers du maire, non élus, s'invitent au bureau municipal

Dans un commentaire publié vendredi après-midi sur sa page Facebook, Jean Point, leader du groupe d'opposition Gauche citoyenne et écologiste, confiait son étonnement après avoir reçu le compte rendu du bureau municipal du 14 juin dernier, accompagné de la liste des présents.

Or, dans cette liste, Jean Point a repéré deux noms plutôt inattendus, à savoir ceux de Philippe Jasserand et Didier Deldon, qui figuraient sur la liste de Jean-Claude Charvin lors des municipales de 2008, mais qui n'ont pas été élus ! Ce qui ne manque pas de l'interroger : « Nous cache-t-on des difficultés au sein de la majorité municipale ? D'autant que ces venues officielles coïncident avec des absences officielles remarquées... »

Et Jean Point d'expliquer un peu plus loin : « Le bureau municipal est une instance composée du maire, des adjoints et des services, qui est chargée de régler les affaires courantes et de préparer les conseils municipaux. D'après notre règlement intérieur, le maire peut inviter des personnes extérieures mais c'est généralement réservé aux experts, bureaux d'études, etc. Je n'ai rien personnellement contre MM. Jasserand et Deldon, mais je m'interroge... » Quelques minutes plus tard, Vincent Bony, autre élu de la GCE, reprenait l'information sur sa propre page et commentait : « Ceci n'est pas illégal, mais révélateur en tout cas de fissures dans la majorité avec l'absence de l'adjoint aux finances à trois réunions municipales du mois de juin. »

L.T.

LE PROGRÈS 21/07/2010